

DES FAITS

qu'il faut connaître au sujet des MALADIES GRAVES

- Deux Canadiens sur cinq souffriront d'un cancer pendant leur vie et environ un Canadien sur quatre mourra du cancer.⁶
- Les principales causes de décès au Canada sont le cancer, les maladies du cœur et les AVC (accidents vasculaires cérébraux).⁵
- Chaque heure de chaque jour, environ 22 personnes reçoivent un diagnostic de cancer et environ 9 meurent du cancer.⁶
- On s'attend à ce que le nombre de cas de cancer augmente de 40 % au pays au cours des 15 prochaines années.⁶
- Neuf Canadiens sur dix (90 %) ont au moins un facteur de risque de maladie cardiaque ou d'AVC.⁷
- Toutes les sept minutes, une personne meurt d'une maladie cardiaque ou d'un AVC au Canada.⁵
- Sur les 70 000 infarctus que subissent les Canadiens chaque année, 16 000 décès ont lieu. La majorité des décès se produit à l'extérieur de l'hôpital.⁷
- La principale cause d'hospitalisation au Canada reste les maladies cardiaques et les infarctus, qui comptent pour 16,9 % des hospitalisations.⁷
- Entre un tiers et deux tiers des personnes qui survivent à un AVC subissent une perte de fonction physique ou cognitive ou d'aptitude à communiquer qui nécessite une forme de réhabilitation.⁸

SÉCURAUTO^{MC}



DISTRIBUÉ PAR :

Le Groupe financier LGM

1021, rue West Hastings, bureau 400,
Vancouver (C.-B.) V6E 0C3

1-866-287-6200 | **lgm.ca**

© Le Groupe financier LGM – Une division de LGM Financial Services Inc. « LGM » et le logo LGM sont des marques de commerce déposées de LGM Financial Services Inc. Tous droits réservés.

5. Statistiques Canada. (2009). Mortalité : liste sommaire des causes. Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/84f0209x/84f0209x2009000-eng.pdf>
6. Société canadienne du cancer, Statistique Canada, Agence de la santé publique du Canada, Registres provinciaux et territoriaux du cancer. (2015). Statistiques canadiennes sur le cancer. Source : <https://www.cancer.ca/statistiques>
7. Agence de la santé publique du Canada. (2009). Suivi des maladies du cœur et des accidents vasculaires cérébraux au Canada. Source : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2009/cvd-avc/pdf/cvd-avs-2009-fra.pdf>
8. Agence de la santé publique du Canada. (2011). Suivi des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux (AVC) au Canada - Faits saillants sur les AVC 2011. Source : http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/cvd-mcv/sh-fs-2011/pdf/StrokeHighlights_FR.pdf

Le présent dépliant n'est pas un contrat. Il sert uniquement à titre d'information. La Protection de prêt de SecurAuto propose une panoplie de caractéristiques et d'avantages intéressants, qui sont décrits plus en détail dans le certificat d'assurance. Veuillez lire ce dernier attentivement, car il explique les exigences de la police, les définitions importantes et les exclusions.

SD-LP-B2C-0916-R8F

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt

PROTECTION DE LA SOLVABILITÉ

pour une tranquillité d'esprit



PAREZ À TOUTES LES ÉVENTUALITÉS

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt

SECUREDRIVE.CA/FR

SECUREDRIVE.CA/FR



PAREZ À toutes les ÉVENTUALITÉS.

Lors d'un achat important, la plupart des gens font appel au financement comme moyen efficace de rendre la dépense plus abordable. En consommateur averti, vous faites des achats importants lorsque vous êtes en bonne santé, que vous bénéficiez d'une sécurité d'emploi et que la dépense est raisonnable. Pourtant, selon les statistiques, un Canadien sur trois souffrira d'une incapacité pendant une période de 90 jours ou plus avant l'âge de 65 ans, et peu de Canadiens savent qu'un programme de protection financière abordable est offert pour couvrir leur prêt en cas d'événement grave imprévu. La Protection de prêt de SécurAuto élimine les inquiétudes reliées au financement en vous permettant d'investir un petit montant aujourd'hui pour avoir l'esprit tranquille demain.

La Protection de prêt de SécurAuto propose les couvertures Vie, Maladies graves, Perte d'emploi et Invalidité, toutes conçues pour protéger vos engagements financiers contre les impacts néfastes d'un événement marquant imprévu.

1. Vous devrez remplir un questionnaire sur la santé seulement si vous êtes âgé de 66 ans ou plus ou si vous empruntez plus de 100 000 \$.
2. Pour tous les détails concernant les exigences d'admissibilité, consultez le Guide de produits (ou le Guide de distribution - au Québec).
3. Certaines modalités s'appliquent aux remboursements partiels ou complets.
4. Veuillez lire le Guide de produits (ou le Guide de distribution - au Québec) afin de bien comprendre les avantages offerts en vertu de la couverture Maladies graves. Certaines étapes de l'apparition d'une maladie grave ne sont pas couvertes.

LA QUIÉTUDE QUE PROCURE UNE PROTECTION

Si vous étiez soudainement incapable de respecter vos engagements financiers en raison d'un accident tragique ou d'un événement inattendu lié à votre santé, la Protection de prêt de SécurAuto effectuerait vos paiements jusqu'au remboursement complet de votre prêt. En investissant un montant abordable dès maintenant, votre solvabilité sera protégée et les nombreuses vicissitudes de la vie ne pourront vous priver, ainsi que votre famille, de votre bien.

COUVERTURE VIE

En cas de décès, la couverture Vie de la Protection de prêt de SécurAuto rembourserait le solde de votre prêt afin que votre bénéficiaire ou votre succession conserve votre bien. Grâce à la Protection de prêt de SécurAuto, vous et votre famille n'aurez pas à vous inquiéter de la perte potentielle du bien en cas de décès.

COUVERTURES VIE ET MALADIES GRAVES

Jumelée aux avantages de la couverture Vie de la Protection de prêt de SécurAuto, la couverture Maladies graves protège votre engagement financier en cas d'infarctus, d'AVC ou si vous êtes atteint d'un cancer constituant un danger de mort. Si vous deviez être affligé d'une de ces maladies, ou en cas de décès, la Protection de prêt de SécurAuto serait là pour effectuer les paiements afin que vous et votre famille conserviez votre bien.⁴

COUVERTURES VIE ET PERTE D'EMPLOI

Le marché du travail est instable. C'est pourquoi les couvertures Vie et Perte d'emploi de la Protection de prêt de SécurAuto sont si précieuses. Si vous perdiez votre emploi de façon involontaire, vous n'auriez pas à vous inquiéter, car vos paiements mensuels de prêt ou de location seraient effectués pour vous. Ainsi, votre véhicule demeurerait auprès de vous et de votre famille.

COUVERTURE INVALIDITÉ

En cas d'une invalidité causée par une raison médicale couverte, la Protection de prêt de SécurAuto effectuerait les paiements mensuels de votre prêt jusqu'à ce que vous soyez rétabli, et ce, que l'incident grave ait eu lieu au travail, à la maison ou ailleurs.



SOUSCRIPTEUR D'EXCELLENCE

CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

La Protection de prêt de SécurAuto est entièrement souscrite par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Fondée en 1953, la Co-operators est devenue une entreprise canadienne d'assurance et de services financiers de premier ordre qui sert plus de 2 milliards de clients et qui gère des actifs de plus de 42 milliards de dollars. Co-operators emploie plus de 5 000 employés à l'échelle du pays, possède un réseau d'agents spécialisés, et opère plus de 600 bureaux répartis d'un océan à l'autre. Grâce à la Protection de prêt de SécurAuto, vous êtes assuré d'être bien protégé.

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
SUR CO-OPERATORS, VISITEZ SON SITE WEB À
L'ADRESSE COOPERATORS.CA**

AVANTAGES DU PROGRAMME

- Les avantages réclamés ne sont pas imposables.
- Dans la plupart des cas, aucun examen médical ni aucune souscription n'est requise.¹
- Tous les métiers à temps plein sont admissibles.²
- Aucun supplément dû à l'âge, à la taille, au poids ou au tabagisme.
- Résiliable en tout temps.³
- Peut protéger la solvabilité.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA PROTECTION DE PRÊT DE SÉCURAUTO,
VEUILLEZ CONTACTER VOTRE CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ OU LGM AU 1-866-287-6200.**

SÉCURAUTO^{MC}
Protection de prêt